## **Robert Mauger**

## Renseignements biographiques sur le site de l'Assemblée Nationale<sup>1</sup>

Biographie extraite du dictionnaire des parlementaires français de 1889 à 1940 (Jean Jolly)

Né le 27 avril 1891 à Contres (Loir-et-Cher).

Député de Loir-et-Cher de 1932 à 1942.

Robert Mauger, horloger-bijoutier de profession, inscrit au parti socialiste, a été désigné à l'unanimité comme candidat aux élections de 1932 par le congrès des organisations de gauche. Maire de Contres, sa ville natale, et conseiller général, il a été élu député de la 2e circonscription de Blois, pour la première fois, le 8 mai 1932, au second tour de scrutin, par 7.711 voix contre 7.480 à Legros, son adversaire principal, sur 15.073 votants.

Il a été réélu en 1936, au premier tour, par 7.312 voix contre 4.557 à Bryneel sur 14.681 votants.

Viticulteur lui-même, il s'intéressa particulièrement aux questions agricoles et à la viticulture. Secrétaire de la commission de l'agriculture à la Chambre des députés, membre de la commission interministérielle de la viticulture, il intervint dans la discussion des lois sur la viticulture de 1933 et de 1934.

Il déposa également un rapport sur la répression des fraudes dans le commerce des produits utilisés pour la destruction des ravageurs des cultures. Pendant son second mandat, il fut membre également de la commission des boissons et il déposa une proposition de résolution tendant à apporter des modifications à la loi du 24 décembre 1934 sur l'assainissement du marché des vins en ce qui concerne les cépages prohibés. Robert Mauger fut l'un des quatre-vingts députés qui ont voté contre l'article unique du projet de loi constitutionnelle le 10 juillet 1940

Biographie extraite du dictionnaire des parlementaires français de 1940 à 1958 (La documentation française)

Né le 27 avril 1891 à Contres (Loir-et-Cher)

Décédé le 9 janvier 1958 à Contres

Député du Loir-et-Cher de 1932 à 1942

Membre de la première Assemblée nationale constituante (Loir-et-Cher)

(Voir première partie de la biographie dans le Dictionnaire des parlementaires français 1889-1940, Tome VII, page 2408).

Robert Mauger est l'un des quatre-vingt députés qui votent contre l'article unique du projet de loi constitutionnelle le 10 juillet 1940, refusant donc les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Passant presque aussitôt dans la clandestinité, il s'engage dans la lutte contre l'occupant et, à la Libération, devient président du CDL (Comité de libération) du Loir-et-Cher.

Il siège à l'Assemblée consultative provisoire, où il est nommé membre de la Commission des prisonniers, des déportés et des pensions, de celle de l'agriculture et du ravitaillement, ainsi que de la Commission permanente de la coordination. Robert Mauger intervient à trois reprises, notamment sur les problèmes de ravitaillement (28 novembre 1944) et sur les crédits destinés à l'agriculture, suggérant de supprimer complètement le comité central de ravitaillement des boissons afin de diminuer le coût des intermédiaires dans la vente du vin (7 décembre 1944).

Robert Mauger est réélu maire de Contres au printemps 1945. Il se présente aux suffrages de ses concitoyens pour les élections à l'Assemblée nationale constituante,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> https://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche/(num\_dept)/5113

le 21 octobre 1945, comme tête de la liste socialiste qui, avec 30 554 des 121 733 suffrages exprimés, obtient un mandat sur les quatre à pourvoir dans ce département du Loir-et-Cher. En effet, trois listes font presque jeu égal avec la SFIO : les communistes (30 075 voix), le MRP (28 798 voix), et la liste de défense républicaine (26 866 voix).

A l'Assemblée nationale constituante, il retrouve la Commission de l'agriculture et du ravitaillement, et dépose, le 20 décembre 1945, une proposition de loi tendant à la création de caisses des calamités viticoles. Il intervient une seule fois à la tribune, pour présenter son rapport sur les opérations électorales du département de la Sarthe.

Le représentant du Loir-et-Cher se prononce en faveur du projet de nationalisation de la Banque de France et des grandes banques, le 2 décembre 1945, et donne son approbation, le 19 avril 1946, au projet de Constitution qui sera rejeté par les Français, conduisant à l'élection d'une seconde Assemblée nationale constituante.

Robert Mauger ne se présente pas à ces élections pour une seconde constituante, le 2 juin 1946.

Il décède à Contres le 9 janvier 1958.

## Renseignements biographiques sur le site du Maitron<sup>2</sup>

Né et mort à Contres (Loir-et-Cher) : 27 avril 1891-9 janvier 1958 ; horloger-bijoutier ; militant socialiste et résistant ; maire de Contres (1925-1941, 1944-1945), conseiller général de Contres (1924-1928 ; 1934-1940 ; 1945-1951), député du Loir-et-Cher (1932-1942 ; 1945-1946) ; président du comité départemental de Libération.

Robert Mauger appartenait à une famille républicaine. Son père Pierre-Henri Mauger, dit Mauger-Violeau, fut l'élu du Cartel des gauches aux élections législatives de 1924. Lorsque Robert Mauger, combattant, fut démobilisé après la guerre de 1914, son père lui céda son commerce d'horloger-bijoutier et se consacra à la viticulture. Entré jeune au Parti socialiste, Mauger, après la mort de son père, survenue le 6 novembre 1924, se présenta aux élections cantonales complémentaires du 21 décembre 1924 pour le canton de Contres et fut élu conseiller général. Battu le 14 octobre 1928 dans le même canton, il fut réélu en 1934.

Robert Mauger remplaça également son père à la mairie de Contres. Conseiller municipal à partir du 7 décembre 1924, élu maire le 11 suivant, il conduisit aux élections municipales de 1925, la liste du Cartel des gauches qui eut, dès le premier tour, 19 élus sur 21 candidats. Il devint maire et le resta jusqu'en février 1941 date à laquelle il fut suspendu. Conduisit aux élections municipales de 1925, la liste du Cartel des gauches qui eut, dès le premier tour, 19 élus sur 21 candidats. Il devint maire et le resta jusqu'en février 1941 date à laquelle il fut suspendu.

C'est en 1928 qu'il se présenta aux élections législatives pour la première fois, avec l'investiture socialiste, dans la 2e circonscription de Blois : il fut battu au second tour par le Dr Legros avec 7 927 voix, alors qu'il en obtenait 7 753 (inscrits : 17 059 ; exprimés : 15 291). En 1932, désigné comme candidat d'union des gauches de la 2e circonscription de Blois par les républicains de gauche, les radicaux et les socialistes, il fut élu avec 7 711 voix contre 7 480 au Dr Legros (inscrits : 16 759 ; votants : 15 354). Il fut réélu dès le premier tour, en avril 1936, avec 7 312 voix (inscrits : 16 754 ; exprimés : 14 440).

Robert Mauger s'intéressa particulièrement au problème de l'emploi dans le département (session du conseil général de novembre 1934) et dans sa commune. Il y avait institué une régie municipale pour l'extraction des pierres qui put employer des chômeurs. Il demanda que de semblables mesures soient étudiées au plan départemental. En décembre 1936 et mai 1937, il intervint au conseil général avec Besnard-Ferron, pour que les allocations familiales agricoles soient étendues des ouvriers agricoles aux petits fermiers et exploitants. Le vœu fut adopté.

Signalé par les instances nationales du parti à la Fédération de Loir-et-Cher pour ne pas avoir voté à la Chambre comme son groupe parlementaire, il fut rappelé à l'ordre en 1934; il semble également que, libre penseur et franc-maçon (affilié à la Loge "Denis Papin" de la Grande Loge de France), il vota, dès le premier tour des élections sénatoriales, pour Chautemps, et non pour le Dr Olivier, candidat SFIO et qu'il entraîna avec lui trois ou quatre socialistes. En 1935, les instituteurs lui reprochèrent, à lui et à Besnard-Ferron, d'avoir voté les diminutions de traitement de ceux qui avaient tant contribué à les faire élire.

À la Chambre des députés, il appartint à la commission de l'agriculture dont il devint secrétaire et à la commission interministérielle de la viticulture en 1932-1933-1934. Il défendit aussi la viticulture du Centre-Ouest. Il déposa un rapport sur la répression des fraudes dans le commerce des produits utilisés pour la destruction des ravageurs des cultures. Pendant son second mandat (1936-1940), il fut aussi membre de la commission des boissons et auteur d'une proposition de résolution tendant à apporter des modifications à la loi du 24 décembre 1934 sur l'assainissement du marché des vins en ce qui concerne les cépages prohibés. Il avait été réélu par 7312 voix, contre 4557 à Bruyneel, futur ministre de la IVe République.

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> https://maitron.fr/spip.php?article121149

Il ne vota pas le 10 juillet 1940 la délégation de pouvoirs au maréchal Pétain. Le 4 septembre 1941, il fut condamné par défaut pour "propos antifrançais et outrages à une commissaire de police" à 6 mois de prison par le tribunal de Cusset la cour d'Appel de Riom, après une altercation avec des militaires et des commissaires, à Vichy en juillet 1940. Il n'avait pas pu franchir la ligne de démarcation et l'affaire semble avoir été une provocation. Peu après, il fut révoqué de son mandat de Maire.

Pendant l'occupation allemande, ses amis politiques de Contres, Théo Bertin et Julien Nadau, l'associèrent au réseau « Buckmaster », le plus important de la région, dont il devait être le directeur politique, mais le réseau fut très rapidement démantelé dans la région, en juin-septembre 1943. Robert Mauger eut, par ailleurs, des contacts à Paris avec des hommes qui entreprenaient de reconstituer le Parti socialiste.

Il fut membre du Comité central de la Zone-Nord du Comité d'action socialiste puis du Comité exécutif du Parti socialiste clandestin (son nom à été oublié dans le rapport du 39° Congrès national) Obligé de s'enfuir en 1943, il entra, plus tard, à Libération-Nord dont il fut l'un des organisateurs et dirigeants, se rendant dans plusieurs départements et prit part à des parachutages. Il participa à la constitution du comité de Libération clandestin : il fut président du CDL officiellement constitué du 17 août 1944 et le demeura jusqu'en 1948.

Mauger fut délégué à l'Assemblée consultative provisoire en 1944-1945 au titre de la Résistance parlementaire. Désigné comme maire provisoire de Contres en 1944, réélu en 1945, il reprit aussi le siège de conseiller général du canton en 1945-1951. Mais dès 1949, le préfet notait : " Écouté au conseil général malgré la fragilité de sa santé. A été plus influent cependant dans le passé ".

Désigné par le Parti socialiste comme candidat à la première Assemblée constituante, Paul-Boncour étant écarté, il fut élu le 21 octobre 1945. Son élection avait été plus difficile, il n'obtint, dans les limites de son ancienne circonscription que 7698 suffrages, contre 9167 à Bruyneel, une partie de ses suffrages semblent avoir été à son adversaire communiste, soutenu en sous-main par le secrétaire fédéral « unitaire » Breitman. Frappé d'une congestion cérébrale en décembre 1945, il ne se représenta pas en juin 1946. Il échoua aux législatives de novembre 1946, où il était placé en troisième position sur la liste SFIO.

Son fils unique fut candidat aux cantonales à Contres en 1958, Il obtient 2.706 voix, contre 2.732 à son concurrent sortant, le modéré Pillard). Il est probablement le militant membre de la commission chargée d'étudier les problèmes de politique économique et sociale au conseil national des 3/4 mai 1958.

Chevalier de la Légion d'honneur il était titulaire de la médaille de la résistance avec rosette